



16ème législature

Question N° : 13510	De Mme Maud Bregeon (Renaissance - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Organisation territoriale et professions de santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Hausse inquiétante des violences envers les pharmaciens	Analyse > Hausse inquiétante des violences envers les pharmaciens.
Question publiée au JO le : 05/12/2023 Date de changement d'attribution : 23/04/2024 Date de signalement : 12/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Maud Bregeon appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre de la santé et de la prévention, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, sur la hausse inquiétante des violences envers les pharmaciens. Pas moins de 366 agressions ont été déclarées en 2022, en hausse de 17 % par rapport aux chiffres de 2019, dernière année régulière avant les années covid-19 ayant connu un pic d'agressions à 600. Ces chiffres déjà éloquentes ne sont cependant pas représentatifs d'une réalité encore plus inquiétante car seuls 35 % des pharmaciens victimes d'agressions portent plainte. Le conseil de l'Ordre se fait l'écho d'un esprit général de découragement de ces professionnels de santé essentiels face à une situation qui se dégrade et qui touche l'ensemble du territoire, plus de 30 % des agressions ayant lieu dans des communes de moins de 5 000 habitants. Les pharmacies sont des commerces de proximité qui contribuent à la vie de nombreux bourgs et quartiers et les pharmaciens sont des professionnels de santé qui assurent un rôle de conseil essentiel pour la santé des concitoyens. Les pouvoirs publics ne peuvent laisser prospérer un climat de peur au sein d'une profession pourtant si essentielle à la collectivité. Elle souhaite donc savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de lutter contre les agressions de pharmaciens et comment il compte accompagner les victimes toujours plus nombreuses.